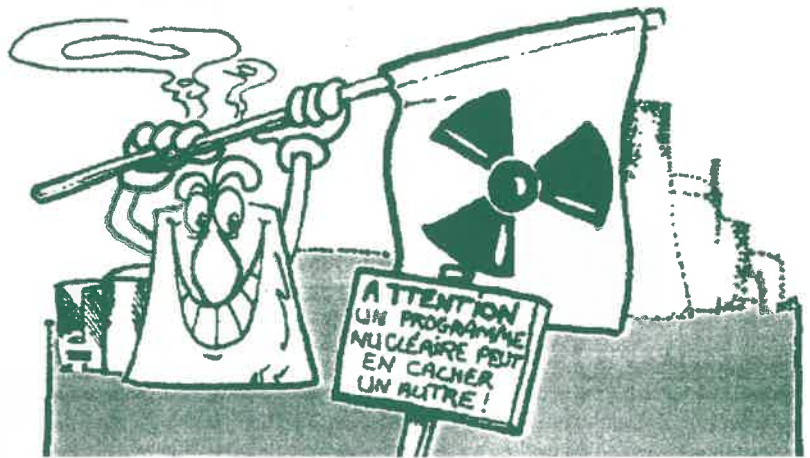


Faut-il un EPR à Gravelines ?

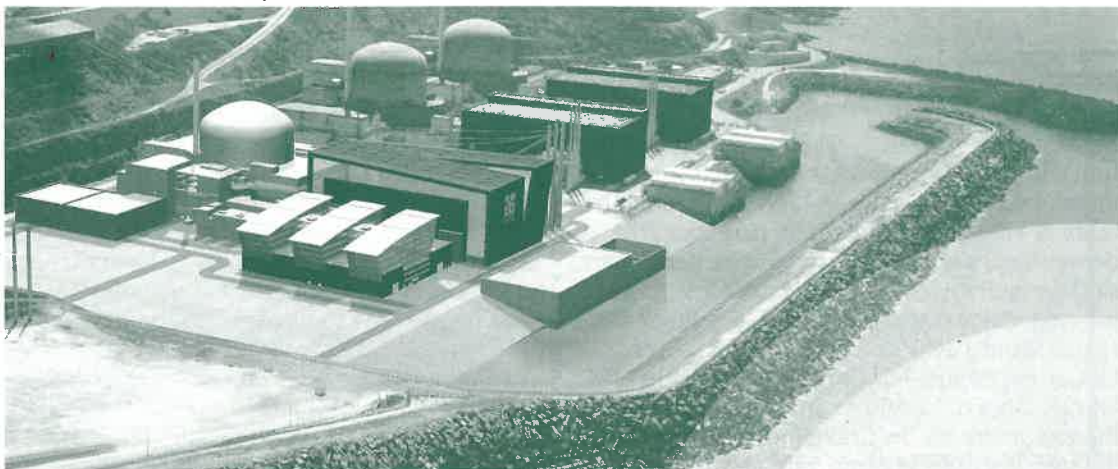
On peut s'interroger sur la capacité de la France de réaliser ce type de réacteur. À l'échelle européenne deux chantiers ont été ouverts en Finlande et en France par EDF. Les chantiers étaient prévus pour durer trois ans. Or aucun EPR ne fonctionne. Le premier après treize ans de travaux, celui de Flamanville après dix ans de chantier marqués par de nombreux rafistolages. EDF a été dans l'obligation de remplacer d'importants matériels défectueux : cuve, couvercle du réacteur, etc. Le coût des travaux a explosé. Multiplié par trois, il atteint désormais plus de 10 milliards d'euros. Une entreprise ordinaire, c'est-à-dire non subventionnée par l'État avec l'argent des contribuables, aurait depuis longtemps déposé son bilan!



S'il est un jour réalisé, l'EPR gravelinois se situera dans une zone déjà fortement nucléarisée, la plus nucléarisée d'Europe. Six réacteurs, dont certains certes ne fonctionneront sans doute plus si l'EPR voit le jour, mais qui non-démantelés seront toujours en place avec leur lot de produits radioactifs. Un démantèlement dure au minimum 40 ans. C'est dire qu'avec cette cohabitation, réacteurs en service réacteurs à l'arrêt, les risques du chantier et du site se trouveront démultipliés.

Ce réacteur nouvelle génération plus puissant que ses prédécesseurs se trouverait en outre sur un polder, susceptible d'être un jour submergé comme ce fut le cas en 1953. Au risque de tempête alliée à une grande marée s'ajoute désormais la montée régulière des eaux marines pour cause de dérèglement climatique ajoutant du risque au risque. Par ailleurs le littoral dunkerquois regroupe actuellement une bonne quinzaine de sites Seveso seuil haut, classés donc dangereux à très dangereux.

Au premier plan le chantier de l'EPR de Flamanville, au second plan deux réacteurs classiques en service



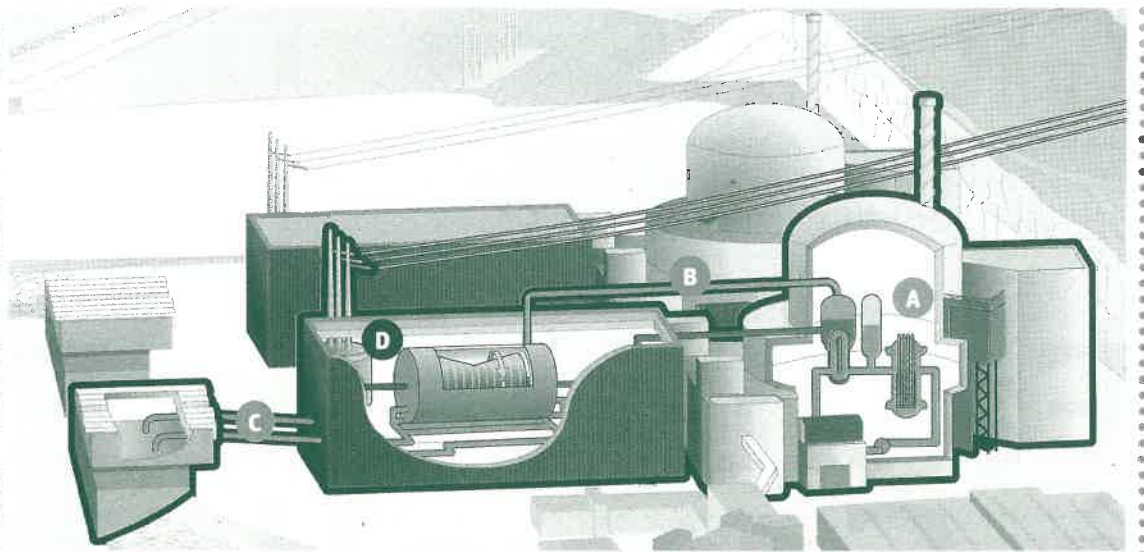


Schéma de l'EPR de Flamanville : A circuit primaire, B circuit secondaire, C circuit de refroidissement, D alternateur

Rajouter une installation nucléaire recelant des risques majeurs en cours d'exploitation et soumise à nombre de risques externes (terrorisme, chute d'avion, etc.) serait évidemment contraire aux intentions affichées aux récentes élections par les élus qui s'engageaient à mettre un frein au tout-industrie pour opter pour un modèle économique ancré dans le développement durable.



L'idée d'implanter un EPR à Gravelines ne date pas d'aujourd'hui. Il en avait déjà été question dans les années 2000. Dans cette perspective tous les élus du littoral n'avaient pas adopté la même position. Ainsi Jean-Pierre Decool, député de la Flandre agricole donc peu concerné au demeurant, s'était immiscé dans le débat naissant en invitant les élus du secteur à signer une pétition exigeant un EPR pour Gravelines. Ce texte obtint l'aval de personnalités telles Jean Le Garrec, député PS, Christian Hutin, élu MRC, Franck Dhersin (UMP) et bien sûr de Bertrand Ringot, maire PS de Gravelines. Ce faisant, ce dernier, il est vrai, confortait ses bonnes rela-

tions avec EDF, tout en bénéficiant en retour de ses incroyables largesses au plan de l'urbanisme, de l'animation festive notamment sportive. Commune modeste de quelque 12 000 habitants, Gravelines aurait-elle eu autrement les moyens de propulser une équipe de basket à l'échelon national le plus haut grâce au recrutement de joueurs US grasement payés? Le lobbyisme trouve à Gravelines une évidente illustration et impose ses vues aux élus consentants. On ne refuse rien à EDF!

Les dés étant pipés au départ grâce à l'appui de décideurs locaux peu scrupuleux, nous risquerions d'hériter dans quelque temps du parc nucléaire le plus important au monde, si la population se contentant d'ingurgiter l'information péremptoire diffusée par EDF, ne réagit pas fermement. On a beaucoup entendu des hauts cadres de l'entreprise en partie privatisée se répandre dans les médias pour dire que les EPR seront « dix fois plus sûrs que les réacteurs des filières précédentes. » Déclaration ô combien stupide puisqu'elle laisse entendre que, depuis 40 ans, avec ses six réacteurs, Gravelines aurait cumulé tous les dangers au mépris de la sécurité de la population environnante. La vérité qui reste à étayer est que le réacteur dit de la troisième génération devrait bénéficier de certains éléments (coûteux) de sécurité complémentaires: volume des déchets réduit, mais toujours aussi dangereux, si ce n'est plus dangereux, puisque la charge en produits radioactifs sera plus élevée; matériels de meilleure

Interviewé par *La Voix du Nord* le 3 juillet dernier, Damien Carême, maire de Grande-Synthe et vice-président de la CUD à la transformation écologique et sociale, juge que Xavier Bertrand, président de la Région, étant de ceux qui soutiennent l'installation d'un EPR à Gravelines, est « un homme du XX^e siècle. Il est encore, poursuit-il, dans le: on continue comme avant, alors que des études, dont une de l'Adème, montrent qu'on peut en 2050 être autonomes en électricité et en gaz issus des renouvelables. »



qualité: cuve, GV, turbines (ce qui reste à prouver, car l'on sait que pour Flamanville la mauvaise qualité de l'acier a mis au rebut la première cuve installée); récupérateur de corium (combustible fondu en cas d'accident majeur), mais encore faudra-t-il que la trappe par lequel aurait lieu son écoulement s'ouvre au moment ad hoc; plus grande robustesse de la double enceinte de confinement avec peau métallique appliquée sur la première paroi, mais rien de plus pour la résistance de l'installation à la chute d'un avion gros-porteur (ils sont de plus en plus grands et de plus en plus chargés de kérosène), qu'elle soit purement accidentelle ou le résultat d'un attentat terroriste.

L'augmentation de la température des eaux côtières de la Mer du Nord suite aux changements climatiques constatés cet été avec plusieurs épisodes de canicule risquerait bien sûr d'être accentuée par les rejets d'eau chaude en provenance d'un EPR. Quels effets alors sur la biodiversité marine? La ressource halieutique vitale pour le maintien d'une pêche artisanale locale (soles et crevettes), si prisée par les habitants du littoral, serait-elle préservée? Rien n'est moins sûr.

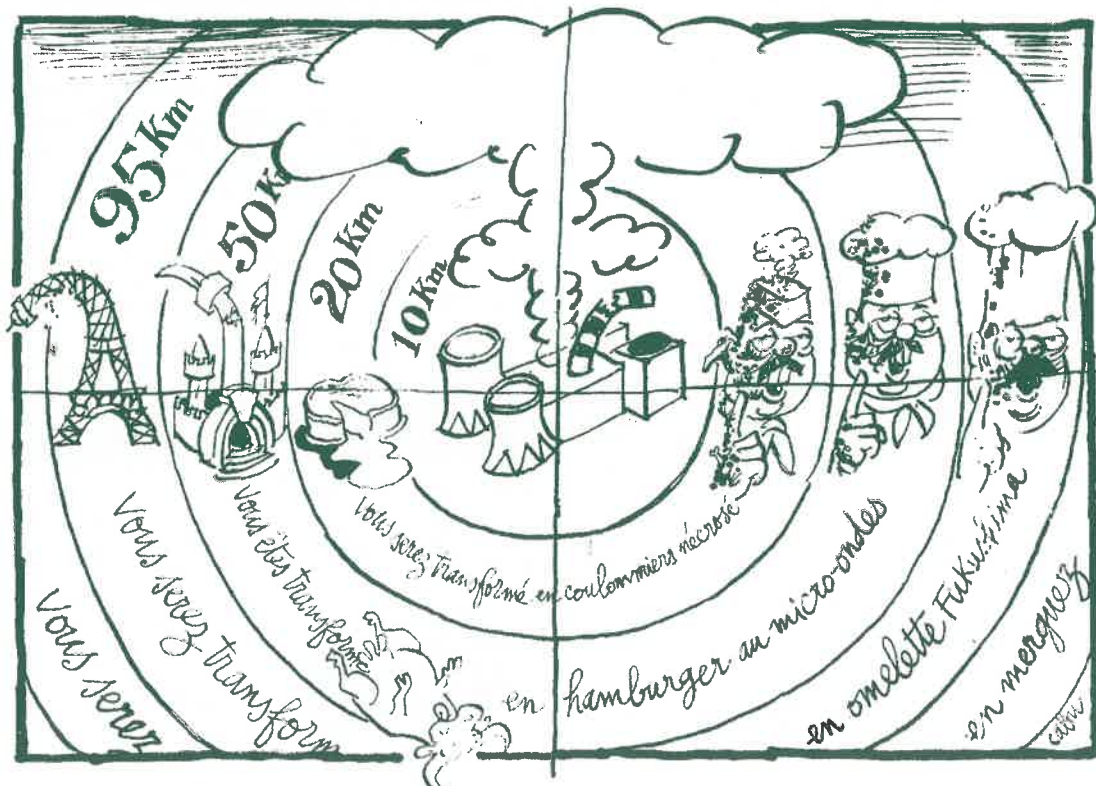


tion grâce à l'EPR de milliers de nouveaux emplois, comme l'assure en particulier le maire de Gravelines. Pourtant ils n'ont pas oublié qu'on leur a déjà fait le coup il y a une quarantaine d'années avec l'implantation des six réacteurs et la persistance depuis lors dans le Dunkerquois d'un chômage endémique supérieur bon an mal an de trois points à la moyenne nationale. Comme on le lira par ailleurs: la mise en chantier de réacteurs n'a pas pour but premier de créer de l'emploi, mais de fabriquer de l'énergie. D'ailleurs désormais tous les experts s'accordent à dire qu'en faisant appel aux énergies renouvelables, l'on crée trois à quatre fois plus d'emplois que par le nucléaire.

Adelfa

Un accident majeur à Gravelines de type Fukushima, faut-il le rappeler, rendrait la région invivable pendant des décennies sur des dizaines de kilomètres et les pastilles d'iode auraient été un palliatif bien dérisoire. Ce qui nécessite pour un bon exercice de la démocratie que la population, à qui EDF tient des discours lénifiants, soit vraiment consultée sur "le niveau (dit) acceptable des risques" établi par l'exploitant.

Premiers concernés bien sûr les habitants du littoral aux yeux de qui l'on fait miroiter la créa-





Factures EDF à la hausse

À en croire EDF et le lobby qui la soutient, le prix de l'électricité produite par les centrales nucléaires serait imbattable par rapport à celui provenant des énergies renouvelables (solaire, éolien, bois, cogénération, etc.). Au niveau de la production, c'est peut-être encore vrai, mais plus pour longtemps selon les experts et les usagers qui voient leur facture flamber. EDF se contente toujours de bonne guerre d'évoquer le coût de la production. Mais que devient le coût global de l'exploitation si l'on intègre dans chaque kilowatt nucléaire produit une part, même infime, de la construction et de l'implantation des réacteurs, de leur démantèlement quand ils seront à bout de souffle, du traitement et de la conservation pendant des centaines d'années des déchets produits ?

Un possible séisme ?

À une soixantaine de kilomètres de Gravelines, le sud-est de l'Angleterre est le siège d'une sismicité régulière avec deux séismes majeurs d'intensité VII-VIII. C'était le 5 avril 1500 à Douvres et le 22 avril 1884 à Colchester dans l'Essex. Bien vieux tout cela, pensez-vous. Eh bien tout récemment - c'était le 22 mai 2015 - Ramsgate dans le Kent a subi un séisme de magnitude 4,4, modéré certes, mais ayant généré une intensité épicentrale maximale de V Sisfrance, soit en son centre une très forte secousse. Ne l'oublions pas : nous sommes "géologiquement" situés à l'extrémité ouest de l'anticlinal faillé de l'Artois et la centrale de Gravelines n'a été prévue que pour résister à une magnitude de 6,5. En des temps où le sous-sol de la terre bouge un peu partout dans le monde, voilà qui donne à réfléchir.

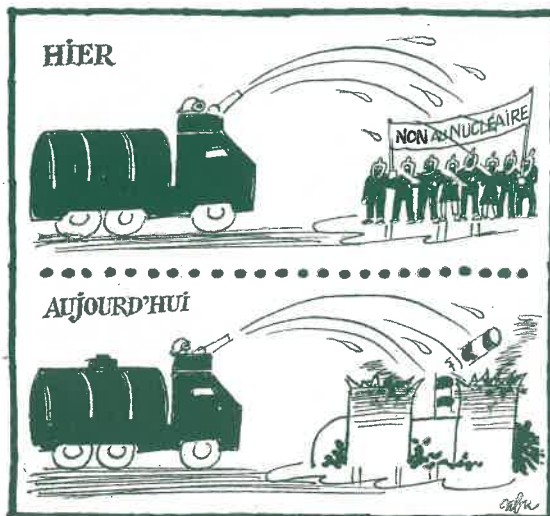


Le premier EPR est chinois

C'est à tout le moins historique, mais paradoxal : le premier EPR à avoir un jour fonctionné, ce fut le 6 juin 2018 - c'était hier ! - celui de Taishan en Chine. UN EPR construit par Chine Général Electric et - tenez-vous bien ! - par EDF. Pas vexés du tout, les dirigeants de l'entreprise nationale se sont félicités de ce succès extraordinaire... Voilà pourtant qui ne les exonérerait pas du fait qu'ils sont "à la bourre" pour l'EPR de Flamanville 3 et celui d'Olkiluoto en Finlande qui, on l'a dit, accumulent les années de retard. En Chine les contrôles sont exercés par NNSA, sûrement moins pointilleux que ne l'est chez nous l'Autorité de Sécurité Nucléaire française (ASN).

À en croire EDF, le nucléaire serait excellent pour lutter contre l'effet de serre et le dérèglement climatique car ce serait une énergie décarbonée dégageant zéro CO². C'est évidemment trop beau pour être vrai. D'une part parce que toute activité humaine, a fortiori industrielle, alimente l'effet de serre et que, par exemple, la filière nucléaire, avec notamment l'important trafic de lourds convois amenant du nouveau combustible dans les centrales et renvoyant les déchets radioactifs vers les centres de stockage, génère fatalement des émissions de CO². D'autre part un chantier EPR qui dure de 2 à plus de... 10 ans ou un démantèlement pendant 40 ans alourdiront considérablement la facture climatique d'EDF. Ce n'est guère le cas avec les énergies renouvelables : hydroélectricité, panneaux solaires, éoliennes, etc., fleurons de l'énergie décarbonée réduisant presque à néant leur impact climatique.

Si vous voulez en savoir plus, **branchez-vous sur la page Facebook: EPR Gravelines, NON merci**



Directeur de la publication :
Nicolas Fournier

Réalisation :
François Vandebunder
imprimé sur papier recyclé

Le prix de l'abonnement : 5 €

ISSN 1293-5484



Fédération d'associations
de l'environnement

Maison de l'Environnement
106, avenue du Casino
59240 Dunkerque
Tél. 03 28 20 30 40

www.adelfa.org

L'ADELFA bénéficie du concours
de la ville de Dunkerque,
de la Communauté Urbaine
de Dunkerque

